

# COLONNES ORDURES MÉNAGÈRES



## AVEC UNE CARTE MAGNÉTIQUE

Les colonnes ordures ménagères sont accessibles grâce à une carte magnétique mise à disposition par le Service Déchets.



## COMMENT DÉPOSER DES SACS DANS LA COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE ?



**1.** Appuyer sur le bouton de la colonne.



**2.** Passer la carte devant le lecteur optique de la colonne, situé en-dessous de l'écran, et attendre le déclic (2-3 secondes).

**3.** Ouvrir entièrement le tambour et déposer le sac.



**4.** Refermer bien le tambour. Lors de cette phase, il est impossible de l'ouvrir de nouveau.

**5.** Pour effectuer un nouveau dépôt, attendre 10 secondes après la fermeture du tambour, repasser la carte devant le lecteur et recommencer les étapes précédentes.

## À NE PAS FAIRE

- Ne pas utiliser de sacs trop grands, 50 L maximum.
- Ne pas forcer l'ouverture ou la fermeture du tambour.
- Ne pas déposer de déchets en vrac dans le tambour.
- Ne pas déposer de sacs au pied de la colonne.

**Attention, Il est strictement interdit de déposer des déchets à même le sol, sous peine d'amende pouvant atteindre 1 500 € (Article R632-1 du Code Pénal).**

En cas de dysfonctionnement lié à l'utilisation d'une colonne, contacter le Service Déchets.